

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 064004

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 50226

Société : 16252

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : GHODALI GATWA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06.22.45.45.51 Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :/...../.....

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 05/11/2012

Signature de l'adhérent(e) :



Conditions Générales

POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

- = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
- = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
- SY = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
- = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
- = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
- = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
- = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
- = Acte de pratique médicale courant et de petite chirurgie
- = Actes de chirurgie et de spécialistes

SF	= Actes pratiqués par la sage Femme et relevant de sa compétence
SFI	= Soins infirmiers pratiqués par la sage femme
AMM	= Actes pratiqués par le masseur ou le kinésithérapeute
AMI	= Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière
AP	= Actes pratiqués par un orthophoniste
AMY	= Actes pratiqués par un aide-orthophoniste
R-Z	= Electro - Radiologie
B	= Analyses

POUR L'ADHERENT

La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.

Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.

Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations.

Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous pli confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

L'HOSPITALISATION EN CLINIQUE

L'HOSPITALISATION EN HOPITAL

L'HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU

PREVENTORIUM

SEJOUR EN MAISON DE REPOS

LES ACTES EFFECTUÉS EN SERIE, il s'agit d'actes répétés en plusieurs séances ou actes globaux comportant un ou plusieurs échelons dans le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES

- L'ORTHOPÉDIE

- LA REEDUCATION

- LES ACCOUCHEMENTS

- LES CURES THERMALES

- LA CIRCONCISION

- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

EN CAS D'URGENCE

Les actes d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit prévenir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord.

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade

DATE DE DEPOT

AEROPORT CASA ANFA
CASABLANCA
TEL : 91.26.46/2648/2649/2857/2883
FAX : 91.26.52
TELEX : 3998 MUT
E-mail: mupras@RoyalAirMaroc.co.ma



MUPRAS

Mutuelle de Prevoyance et d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

FEUILLE DE SOINS N° 438578

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom :
Matricule : Fonction : Poste :
Adresse :
Tél. : Signature Adhérent :

A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : Ghadaci Fataha Age :

Lien de Parenté avec l'adhérent : Adhérent Conjoint Enfant

Date de la première visite du médecin :

Nature de la maladie :

S'il s'agit d'un accident : Causes et circonstances

A , le / / Signature et cachet du médecin

Durée d'utilisation 3 mois

Dr. Med BENBRAHIM Olaiphane Echographe Rd N° 100 20000 CASABLANCA

VOLET ADHERENT

N° 438578



MUPRAS

DECLARATION
Matricule N° :
Nom du patient :
Date de dépôt :
Montant engagé
Nombre de pièces jointes :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des actes	Natures des actes	Nombre et coefficient	Montant détaillé des honoraires	Cachet et signature du médecin attestant le paiement des actes
03 Sept 2020		C	200,00	Dr. Med BENGA KROUN OMNIPRACTIONNISTE Diplômé : Echographie Diabétologie 24 N° 70 Bloc 36 CASA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la facture
<i>Sidj El Oumman - Casablanca 06 Tél. 38-88-74</i>	<i>03/09/2012</i>	<i>473,40</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des coefficients	Montant des honoraires
Dr Zohir Maiti Boulevard Al Joula Beja 55 51 89	08/09/20	B 120+pvt	170.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du praticien	Dates des soins	Nombre				Montant détaillé des honoraires
		AM	PC	IM	IV	

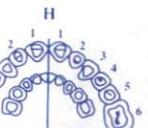
VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des s

Important : Veuillez joindre les Radiographies en cas de prothèses ou de traitement car ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents traitées	Nature des Soins	Coefficient
			
			
D			
8			
7			
6			
5			
4			
3			
2			
1			
B			
H			
G			

O.D.F.
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H		H	
25533412	21433552		
D	00000000	00000000	G
	00000000	00000000	
	35533411	11433553	B

G (Création, remont, adjonction)
Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

D

8

100

6. *Leucaspis* sp.

A decorative border element consisting of a series of stylized, leaf-like shapes arranged in a repeating pattern along a curved line. The shapes are rendered in blue ink.

B

— 1 —

VISA ET CACHET DU PRA

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

Dr. Mohamed BENCHEKROUN

الدكتور محمد بنشررون

OMNIPRATICIEN

Diplôme d'échographie
Générale (D.U) de Montpellier

Diplôme de Diabétologie
(D.U) de Montpellier

Membre de la société Francophone
de Diabétologie S.F.D

Diplôme Universitaire
de dietétique Médicale et Nutrition

Electrocardiogramme

Casablanca, le : *03 Sept 2020*

الخطيط الكهربائي للقلب

دار البيضاء، في :

الطب العام

دبلوم الفحص بالصدى

جامعة مونبولي

دبلوم مرض السكري

جامعة مونبولي

عضو الجمعية الفرانكوفونية

لمرض السكري

دبلوم جامعي في الحمية

وطب التغذية

1092022

traitement de 3 mois

Insulet mix 30

: 30.....0.....25 ui.

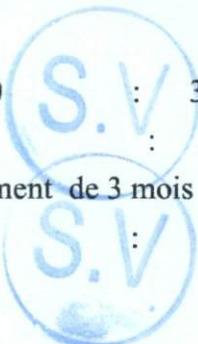
Actrapid

12 ui

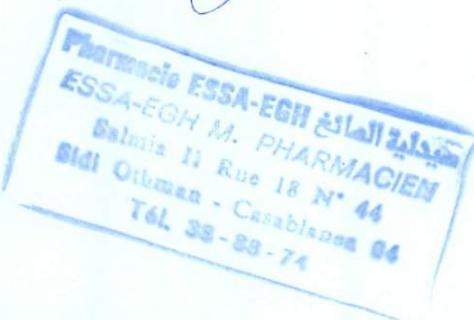
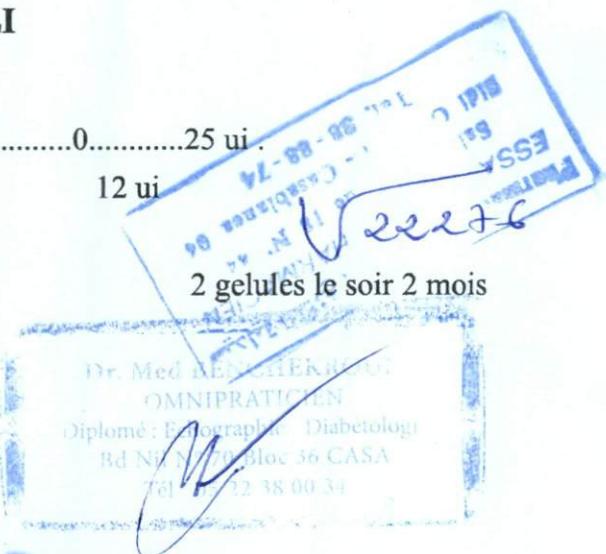
Gaprex 25 mg

2 gelules le soir 2 mois

85,023



473.40



بلوك 36، رقم 70 شارع النيل سيدى عثمان - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 38 00 34
Bloc 36, N° 70 Boulevard du Nil, Sidi Othmane - Casablanca - Tél. : 05 22.38.00.34

E-mail : benchekroun-mohamed@hotmail.com

GAPREX® 25 mg, 75 mg et 150 mg

Boîtes de 10, 30 et 60 gélules
Prégabaline

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Que contient cette notice :

1. Qu'est-ce que GAPREX® et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre GAPREX® ?
3. Comment prendre GAPREX® ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver GAPREX® ?
6. Informations supplémentaires.

1. QU'EST-CE QUE GAPREX® ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmaco-thérapeutique ou le type d'activité:

GAPREX appartient à une classe de médicaments utilisés pour traiter l'épilepsie, les douleurs neuropathiques et le Trouble Anxieux Généralisé (TAG) chez l'adulte (Code ATC: N03AX16).

Indications thérapeutiques :

Douleurs neuropathiques: GAPREX est indiqué dans le traitement des douleurs neuropathiques périphériques et centrales chez l'adulte.

Epilepsie: GAPREX est indiqué chez l'adulte en association dans le traitement des crises épileptiques partielles avec ou sans généralisation secondaire.

Trouble Anxieux Généralisé : GAPREX est indiqué dans le traitement du Trouble Anxieux Généralisé (TAG) chez l'adulte.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE GAPREX ?

Liste des informations nécessaires avant la prise du médicament :

Contre-indications :

Ne prenez jamais GAPREX :

Si vous êtes allergique à la prégabaline ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament.

Mises en garde spéciales et précautions particulières d'emploi :

Faites attention avec GAPREX :

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre GAPREX.

Quelques patients prenant GAPREX ont fait état de symptômes évocateurs d'une réaction allergique. Il s'agissait d'un gonflement du visage, des lèvres, de la langue et de la gorge ainsi que d'un rash cutané diffus. Contactez immédiatement votre médecin si vous présentez l'une de ces réactions.

GAPREX a été associé à des étourdissements et de la somnolence, pouvant augmenter la survenue de blessures accidentelles (chutes) chez les patients âgés. Vous devez par conséquent être prudent jusqu'à ce que vous soyez habitué aux éventuels effets que le médicament pourraient produire.

Ce médicament peut faire apparaître une vision trouble ou une perte de la vue ou d'autres modifications de la vue, la plupart desquelles étant transitoires. Informez immédiatement votre médecin si vous observez une quelconque modification de votre vision.

Une adaptation des médicaments utilisés en cas de diabète peut être nécessaire chez certains patients diabétiques qui ont pris du poids lors d'un traitement sous prégabaline.

Certains effets indésirables peuvent être plus fréquents, notamment la somnolence, car les patient présentant une lésion de la moelle épinière peuvent recevoir d'autres médicaments, destinés à traiter par exemple la douleur ou la spasticité, qui ont des effets indésirables similaires à ceux de la prégabaline dont la sévérité peut être augmentée lorsque ces traitements sont pris en même temps.

Des cas d'insuffisance cardiaque ont été rapportés chez certains patients prenant ce médicament; ces patients étaient pour la plupart âgés et présentaient des problèmes cardiovasculaires. Avant de prendre ce médicament, vous devez informer votre médecin si vous avez déjà eu des maladies cardiaques dans le passé.

Des cas d'insuffisance rénale ont été rapportés chez certains patients prenant le GAPREX. Si au cours de votre traitement par ce médicament, vous observez une diminution de votre miction, vous devez informer votre médecin car l'arrêt de votre traitement peut améliorer ces troubles.

Un petit nombre de personnes traitées avec des anticonvulsifs tels que GAPREX ont eu des idées autodestructrices ou suicidaires. Si de telles pensées venaient à apparaître, à tout moment, contactez immédiatement votre médecin.

Des problèmes gastro-intestinaux peuvent apparaître (p.ex. constipation, transit intestinal bloqué ou paralysé) lorsque GAPREX est utilisé avec d'autres médicaments pouvant entraîner une constipation (comme certaines classes de médicaments contre la douleur). Informez votre médecin si vous souffrez de constipation, en particulier si vous êtes sujet à ce problème.

Enfants « et adolescents »

La sécurité d'emploi et l'efficacité chez les enfants et les adolescents (moins de 18 ans) n'a pas été établie. La prégabaline ne doit donc pas être utilisée dans cette population.

Interactions avec d'autres médicaments :

Prise d'autres médicaments : Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

GAPREX et d'autres médicaments peuvent avoir un effet l'un sur l'autre (il s'agit d'une interaction). Pris avec certains autres médicaments, ce médicament peut potentier les effets indésirables observés avec ces médicaments, y compris l'insuffisance respiratoire et le coma. L'intensité des étourdissements, de la somnolence et de la diminution de la concentration peut être augmentée si GAPREX est pris en même temps que des médicaments contenant :

- l'oxycodone (utilisé pour traiter la douleur);
- lorazépam (utilisé pour traiter l'anxiété);
- alcool.

GAPREX peut être pris en même temps que les concomitantes.

Interactions avec les aliments et les boissons :

Les gélules de GAPREX peuvent être prises au moins 1 heure avant ou après un repas.

Interactions avec les produits de phytothérapie :

Sans objet.

Utilisation pendant la grossesse et l'allaitement :

GAPREX ne doit pas être pris pendant la grossesse. Les femmes en âge de procréer doivent utiliser une autre méthode de contraception.

Sportifs :

Sans objet.

Effets sur l'aptitude à conduire un véhicule ou à piloter un appareil :

GAPREX peut entraîner des étourdissements, de la somnolence et de la confusion. Vous ne devez ni conduire, ni utiliser des machines ou des équipements dangereux jusqu'à ce qu'il soit déterminé que ces effets ont disparu.

Mentions relatives aux excipients à effet notable :

Sans objet.

3. COMMENT PRENDRE GAPREX ?

Instruction pour un bon usage :

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant les instructions de votre pharmacien ou de votre médecin.

Posologie, mode et/ou voie(s) d'administration, posologie :

Prénez le nombre de gélules prescrit par votre médecin.

La dose habituelle, qui a été adaptée à vous et à votre état de santé, est de trois gélules par jour, prises une fois le matin et une fois le soir.

Si vous avez l'impression que l'effet de GAPREX est trop faible, contactez immédiatement votre pharmacien.

Si vous êtes un patient âgé (de plus de 65 ans), vous devrez peut-être prendre une dose moindre.

Votre médecin peut vous prescrire un horaire de prises de GAPREX.

Mode d'administration

Voie orale.

Avez la gélule entière avec de l'eau.

Ce médicament peut être pris au moment ou en dehors de vos repas.

Durée du traitement

Continuez à prendre GAPREX jusqu'à ce que votre état de santé améliore.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance :

Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris

GAPREX® 25 mg, 75 mg et 150 mg

Boîtes de 10, 30 et 60 gélules
Prégabaline

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Que contient cette notice :

1. Qu'est-ce que GAPREX® et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre GAPREX® ?
3. Comment prendre GAPREX® ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver GAPREX® ?
6. Informations supplémentaires.

1. QU'EST-CE QUE GAPREX® ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmaco-thérapeutique ou le type d'activité:

GAPREX appartient à une classe de médicaments utilisés pour traiter l'épilepsie, les douleurs neuropathiques et le Trouble Anxieux Généralisé (TAG) chez l'adulte (Code ATC: N03AX16).

Indications thérapeutiques :

Douleurs neuropathiques: GAPREX est indiqué dans le traitement des douleurs neuropathiques périphériques et centrales chez l'adulte.

Epilepsie: GAPREX est indiqué chez l'adulte en association dans le traitement des crises épileptiques partielles avec ou sans généralisation secondaire.

Trouble Anxieux Généralisé : GAPREX est indiqué dans le traitement du Trouble Anxieux Généralisé (TAG) chez l'adulte.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE GAPREX ?

Liste des informations nécessaires avant la prise du médicament :

Contre-indications :

Ne prenez jamais GAPREX :

Si vous êtes allergique à la prégabaline ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament.

Mises en garde spéciales et précautions particulières d'emploi :

Faites attention avec GAPREX :

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre GAPREX.

Quelques patients prenant GAPREX ont fait état de symptômes évocateurs d'une réaction allergique. Il s'agissait d'un gonflement du visage, des lèvres, de la langue et de la gorge ainsi que d'un rash cutané diffus. Contactez immédiatement votre médecin si vous présentez l'une de ces réactions.

GAPREX a été associé à des étourdissements et de la somnolence, pouvant augmenter la survenue de blessures accidentelles (chutes) chez les patients âgés. Vous devez par conséquent être prudent jusqu'à ce que vous soyez habitué aux éventuels effets que le médicament pourraient produire.

Ce médicament peut faire apparaître une vision trouble ou une perte de la vue ou d'autres modifications de la vue, la plupart desquelles étant transitoires. Informez immédiatement votre médecin si vous observez une quelconque modification de votre vision.

Une adaptation des médicaments utilisés en cas de diabète peut être nécessaire chez certains patients diabétiques qui ont pris du poids lors d'un traitement sous prégabaline.

Certains effets indésirables peuvent être plus fréquents, notamment la somnolence, car les patient présentant une lésion de la moelle épinière peuvent recevoir d'autres médicaments, destinés à traiter par exemple la douleur ou la spasticité, qui ont des effets indésirables similaires à ceux de la prégabaline dont la sévérité peut être augmentée lorsque ces traitements sont pris en même temps.

Des cas d'insuffisance cardiaque ont été rapportés chez certains patients prenant ce médicament; ces patients étaient pour la plupart âgés et présentaient des problèmes cardiovasculaires. Avant de prendre ce médicament, vous devez informer votre médecin si vous avez déjà eu des maladies cardiaques dans le passé.

Des cas d'insuffisance rénale ont été rapportés chez certains patients prenant le GAPREX. Si au cours de votre traitement par ce médicament, vous observez une diminution de votre miction, vous devez informer votre médecin car l'arrêt de votre traitement peut améliorer ces troubles.

Un petit nombre de personnes traitées avec des antépileptiques tels que GAPREX ont eu des idées autodestructrices ou suicidaires. Si de telles pensées venaient à apparaître, à tout moment, contactez immédiatement votre médecin.

Des problèmes gastro-intestinaux peuvent apparaître (p.ex. constipation, transit intestinal bloqué ou paralysé) lorsque GAPREX est utilisé avec d'autres médicaments pouvant entraîner une constipation (comme certaines classes de médicaments contre la douleur). Informez votre médecin si vous souffrez de constipation, en particulier si vous êtes sujet à ce problème.

Enfants « et adolescents »

La sécurité d'emploi et l'efficacité chez les enfants et les adolescents (moins de 18 ans) n'a pas été établie. La prégabaline ne doit donc pas être utilisée dans cette population.

Interactions avec d'autres médicaments :

Prise d'autres médicaments : Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

GAPREX et d'autres médicaments peuvent avoir un effet l'un sur l'autre (il s'agit d'une interaction). Pris avec certains autres médicaments, ce médicament peut potentier les effets indésirables observés avec ces médicaments, y compris l'insuffisance respiratoire et le coma. L'intensité des étourdissements, de la somnolence et de la diminution de la concentration peut être augmentée si GAPREX est pris en même temps que des médicaments contenant :

- l'oxycodone (utilisé pour traiter la douleur);
- lorazépam (utilisé pour traiter l'anxiété);
- alcool.

GAPREX peut être pris en même temps que les concomitantes.

Interactions avec les aliments et les boissons :

Les gélules de GAPREX peuvent être prises au moins 1 heure avant ou après un repas.

Interactions avec les produits de phytothérapie :

Sans objet.

Utilisation pendant la grossesse et l'allaitement :

GAPREX ne doit pas être pris pendant la grossesse. Les femmes en âge de procréer doivent utiliser une autre méthode de contraception.

Sportifs :

Sans objet.

Effets sur l'aptitude à conduire un véhicule ou à piloter un appareil :

GAPREX peut entraîner des étourdissements, de la somnolence et de la confusion. Vous ne devez ni conduire, ni utiliser des machines ou des équipements dangereux jusqu'à ce qu'il soit déterminé que ces effets ont disparu.

Mentions relatives aux excipients à effet notable :

Sans objet.

3. COMMENT PRENDRE GAPREX ?

Instruction pour un bon usage :

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant les instructions de votre pharmacien ou de votre médecin.

Posologie, mode et/ou voie(s) d'administration, posologie :

Prénez le nombre de gélules prescrit par votre médecin.

La dose habituelle, qui a été adaptée à vous et à votre état de santé, est de trois gélules par jour, prises une fois le matin et une fois le soir.

Si vous avez l'impression que l'effet de GAPREX est trop faible, contactez immédiatement votre pharmacien.

Si vous êtes un patient âgé (de plus de 65 ans), vous devrez prendre moins de gélules.

Votre médecin peut vous prescrire un horaire de prises de GAPREX.

Mode d'administration

Voie orale.

Avez la gélule entière avec de l'eau.

Ce médicament peut être pris au moment ou en dehors de vos repas.

Durée du traitement

Continuez à prendre GAPREX jusqu'à ce que votre état de santé améliore.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que vous n'en avez pas prescrit, ou que vous l'avez pris sans ordonnance : Vous devez immédiatement contacter votre médecin le plus proche. Prenez votre boîte de gélules GAPREX et expliquez à votre médecin pourquoi vous prenez plus de GAPREX.

Si vous prenez plus de GAPREX, que



INSULET® RAPIDE 100 UI/ml, solution injectable

INSULET® MIX 30 100 UI/ml, suspension injectable

INSULET® NPH 100 UI/ml, suspension injectable

de l'alcool :

suline pourront varier. La prise d'alcool à des hypoglycémies.

vantage d'exercice que d'habitude : suline diminuent généralement si vous faites de l'exercice.

meilleur médecin des mesures à prendre en cas

avant de partir en voyage à l'étranger : de vous rendre à l'étranger, pensez à en parler avec votre médecin, pharmacien ou infirmier. Le décalage horaire peut contraindre à modifier vos heures de repas par rapport à vos heures habituelles.

LAITEMENT

Si vous prévoyez de l'être, vous devez parler avec votre médecin pour discuter de vos options pour contrôler votre diabète.

Il est recommandé de mesurer régulièrement votre glycémie. Il peut cependant être nécessaire d'insuline ainsi que votre régime.

Parlez à votre médecin ou à votre pharmacien de votre médicament.

T UTILISATEURS DE MACHINES

La concentration et vos réflexes peuvent être diminués par une hypoglycémie. Vous devez y penser dans les situations où vous pourriez mettre votre vie en danger, comme la conduite de véhicules ou l'utilisation de machines.

Parlez à votre médecin sur vos capacités à conduire.

Les risques d'hypoglycémie, qui peuvent entraîner des récurseurs d'hypoglycémie diminués ou

MEDICAMENTEUSES ET AUTRES

autres médicaments : les sulines peuvent être augmentées par l'administration concomitante de médicaments à effet contre le diabète (par exemple que les glucocorticoïdes, les hormones de croissance, le danazol, les bêta-2 agonistes, la ritodrine, salbutamol, terbutaline) et les autres médicaments.

Les sulines peuvent être diminuées par l'administration concomitante de médicaments à effet contre le diabète (par exemple que les hypoglycémiant s oraux, les insulines (l'acide acétylsalicylique) certains inhibiteurs de la monoamine oxydase), les de l'enzyme de conversion de l'insuline ou les bêta-bloquants ou l'alcool.

La somatostatine (tels que lanréotide, selon les cas, soit augmenter soit diminuer l'insuline).

INSULET® ne doivent pas être mélangées avec d'autres insulines ou avec d'autres médicaments.

Parlez à votre médecin ou à votre pharmacien si

vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, même si il s'agit d'un médicament obtenu sans ordonnance.

COMMENT UTILISER CE MEDICAMENT

POSOLOGIE, FREQUENCE ET DUREE DU TRAITEMENT, MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION

Se conformer strictement à l'ordonnance de votre médecin.

Suivez attentivement les conseils de votre médecin et/ou équipe de diabétologie concernant le type, la dose et l'heure d'administration de votre insulinine, la surveillance de la glycémie, le régime et l'activité physique afin d'assurer un bon équilibre de votre diabète.

Il est recommandé de mesurer régulièrement votre glycémie. Les préparations d'INSULET® doivent être administrées par injection sous-cutanée (sous la peau). Elles peuvent, si votre médecin vous l'a prescrit, être injectées dans un muscle.

Les préparations d'INSULET® doivent jamais être injectées

par voie intraveineuse à l'exception d'INSULET® RAPIDE.

Seul un médecin pourrait dans certaines conditions pratiquer l'injection par voie intraveineuse d'INSULET® RAPIDE.

Si vous changez de type d'insuline (passage par exemple, d'une insuline animale à une insuline humaine) il peut être nécessaire d'effectuer un changement de dose. Ce changement doit être effectué lors de la première injection ou progressivement sur plusieurs semaines ou plusieurs mois.

Préparation :

Une asepsie rigoureuse doit être respectée.

INSULET® Rapide est une solution. Vous ne devez pas la faire bouillir.

Le liquide doit être transparent, incolore et exempt de particules. Vérifiez-le avant chaque injection.

INSULET® NPH et MIX 30 : avant utilisation, plusieurs fois entre la paume des mains les flacons pour remettre l'insuline en suspension, jusqu'à ce qu'il y ait un aspect uniformément trouble ou laiteux. Si cela n'est pas obtenu, répéter la procédure ci-dessus jusqu'à ce que le contenu du flacon soit bien mélangé. Ne振e pas l'insuline dans l'eau.

Examinez les flacons régulièrement et ne pas les utiliser si la suspension présente des flocons ou si des particules blanches restent collées au fond ou sur les parois, ou si elles donnent un aspect givré.

Si vous devez mélanger deux types d'insuline :

Commencer par aspirer l'insuline à action rapide dans une seringue, afin d'éviter la contamination du flacon de préparation à durée d'action plus longue. Il est alors possible d'effectuer l'injection immédiatement après le mélange. Il est également possible d'utiliser des seringues d'INSULET® RAPIDE et d'INSULET® NPH pour administrer la quantité requise de chaque préparation.

Injection

Injecter la dose correcte d'insuline en suivant les instructions de votre médecin ou de votre infirmier.

L'administration sous-cutanée peut être effectuée dans les bras, les cuisses, les fesses ou l'abdomen. Demander l'avis de votre médecin.

Les points d'injection doivent varier afin de ne pas faire de l'insuline plus d'une fois par mois.

N'utiliser les aiguilles qu'une fois. Jeter les aiguilles de manière à ne pas provoquer d'accident. Les aiguilles doivent être partagées. Les flacons peuvent être utilisés jusqu'à ce qu'ils soient vides, puis convenablement jetés.

CONDUITE A TENIR EN CAS DE SURDOSES

Si vous avez injecté une dose trop importante, vous risquez de faire une hypoglycémie.

Les premiers symptômes d'hypoglycémie peuvent apparaître rapidement. Les symptômes possibles sont : sueurs froides, pâleur et froideur cutanée, nervosité ou tremblement, sensation d'anxiété, faiblesse inhabituelle, confusion, difficultés de concentration, sensation de faim excessive, troubles visuels, maux de tête, nausées ou rythme cardiaque accéléré. Ces symptômes peuvent conduire, en l'absence de traitement, à une hypoglycémie.

Il convient dans ce cas de faire le traitement pr

de perte de con

trôle fréquent

injection de glucose devra être réalisée d'une manière

ion au glucagon, si nécessaire, il pourra être renseigné

traitée, il peut que perte de con

trôle toujours

si diabétique. Il n'y a aucun

hypoglycémie

d'OMISSION

de glycémie p

compensée

de l'insuline

8500

Sothema

Fabriqué par / Manufactured by
Laboratoires SOTHEMA
P.O. Box N° 1, 20180 Soukoura - Maroc

INSULET MIX 30
100 UI/ml. Flacon 10 ml
Suspension injectable
AMM N° 153 DMP/21

Remboursable AMG



6 118000 021070

apparaissent progressivement. Ces symptômes suivants : polyurie (envie fréquente d'uriner), d'appétit, nausées, vomissements, sommeil, rougeur et sécheresse buccale et cutanée, odeur d'haléine. Les symptômes graves sont une respiration et un pouls rapide.



INSULET® RAPIDE 100 UI/ml, solution injectable

INSULET® MIX 30 100 UI/ml, suspension injectable

INSULET® NPH 100 UI/ml, suspension injectable

de l'alcool :

suline pourront varier. La prise d'alcool à des hypoglycémies.

vantage d'exercice que d'habitude : suline diminuent généralement si vous faites de l'exercice.

meilleur des mesures à prendre en cas

avant de partir en voyage à l'étranger : de vous rendre à l'étranger, pensez à en parler avec votre médecin, pharmacien ou infirmier. Le décalage horaire peut contraindre à modifier vos heures de repas par rapport à vos heures habituelles.

LAITEMENT

Si vous prévoyez de l'être, vous devez parler avec votre médecin pour discuter de vos options pour contrôler votre diabète.

Il est recommandé de mesurer régulièrement votre glycémie. Les préparations d'INSULET® doivent être administrées par injection sous-cutanée (sous la peau). Elles peuvent, si votre médecin vous l'a prescrit, être injectées dans un muscle.

Les préparations d'INSULET® ne doivent jamais être injectées par voie intraveineuse à l'exception d'INSULET® RAPIDE. Seul un médecin pourrait dans certaines conditions pratiquer l'injection par voie intraveineuse d'INSULET® RAPIDE.

Si vous changez de type d'insuline (passage par exemple, d'une insuline animale à une insuline humaine) il sera nécessaire d'effectuer un changement de dose. Ce changement doit être effectué lors de la première injection ou progressivement sur plusieurs semaines ou plusieurs mois.

vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, même s'il s'agit d'un médicament obtenu sans ordonnance.

COMMENT UTILISER CE MEDICAMENT

POSOLOGIE, FREQUENCE ET DUREE DU TRAITEMENT, MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION

Se conformer strictement à l'ordonnance de votre médecin.

Suivez attentivement les conseils de votre médecin et/ou équipe de diabétologie concernant le type, la dose et l'heure d'administration de votre insulinine, la surveillance de la glycémie, le régime et l'activité physique afin d'assurer un bon équilibre de votre diabète.

Il est recommandé de mesurer régulièrement votre glycémie. Les préparations d'INSULET® doivent être administrées par injection sous-cutanée (sous la peau). Elles peuvent, si votre médecin vous l'a prescrit, être injectées dans un muscle.

Les préparations d'INSULET® ne doivent jamais être injectées par voie intraveineuse à l'exception d'INSULET® RAPIDE. Seul un médecin pourrait dans certaines conditions pratiquer l'injection par voie intraveineuse d'INSULET® RAPIDE.

Si vous changez de type d'insuline (passage par exemple, d'une insuline animale à une insuline humaine) il sera nécessaire d'effectuer un changement de dose. Ce changement doit être effectué lors de la première injection ou progressivement sur plusieurs semaines ou plusieurs mois.

Préparation :

Une asepsie rigoureuse doit être respectée.

INSULET® Rapide est une solution. Vous ne le verrez pas.

Le liquide doit être transparent, incolore et exempt de particules. Vérifiez-le avant chaque injection.

INSULET® NPH et MIX 30 : avant utilisation, plusieurs fois entre la paume des mains les flacons pour remettre l'insuline en suspension, jusqu'à ce qu'il y ait un aspect uniformément trouble ou laiteux. Si ce n'est pas obtenu, répéter la procédure ci-dessus jusqu'à ce que le contenu du flacon soit bien mélangé. Ne振e pas l'insuline dans l'eau.

Effectuez la mesure exacte de la dose. Examinez les flacons régulièrement et ne pas les utiliser si la suspension présente des flocons ou si des particules blanches restent collées au fond ou sur les parois, ou si elles donnent un aspect givré.

Si vous devez mélanger deux types d'insuline : Commencer par aspirer l'insuline à action rapide dans une seringue, afin d'éviter la contamination du flacon de préparation à durée d'action plus longue. Il est alors possible d'effectuer l'injection immédiatement après le mélange.

Il est également possible d'utiliser des seringues d'INSULET® RAPIDE et d'INSULET® NPH pour administrer la quantité requise de chaque préparation.

Injection

Injecter la dose correcte d'insuline en suivant les instructions de votre médecin ou de votre infirmier.

L'administration sous-cutanée peut être effectuée dans les bras, les cuisses, les fesses ou l'abdomen. Demander l'avis de votre médecin.

Les points d'injection doivent varier afin de ne pas faire de point d'injection plus d'une fois par mois.

N'utiliser les aiguilles qu'une fois. Jeter les aiguilles de manière à ne pas provoquer d'accident. Les aiguilles doivent être partagées. Les flacons peuvent être utilisés jusqu'à ce qu'ils soient vides, puis convenablement jetés.

CONDUITE A TENIR EN CAS DE SURDOSES

Si vous avez injecté une dose trop importante, vous risquez de faire une hypoglycémie.

Les premiers symptômes d'hypoglycémie peuvent apparaître rapidement. Les symptômes possibles sont : sueurs froides, pâleur et froideur cutanée, nervosité ou tremblement, sensation d'anxiété, faiblesse inhabituelle, confusion, difficultés de concentration, sensation de faim excessive, troubles visuels, maux de tête, nausées ou rythme cardiaque accéléré. Ces symptômes peuvent conduire, en l'absence de traitement, à une hypoglycémie.

Il convient dans ce cas de faire le traitement pr

UTILISATEURS DE MACHINES

La concentration et vos réflexes peuvent être diminués par une hypoglycémie. Vous devez y penser dans les situations où vous pourriez mettre votre vie en danger ou celle d'autres personnes, comme la conduite d'un véhicule ou l'utilisation de machines.

Parlez à votre médecin sur vos capacités à conduire.

Les symptômes d'hypoglycémie, tels que les récurseurs d'hypoglycémie diminués ou

MEDICAMENTEUSES ET AUTRES

autres médicaments :

Les sulines peuvent être augmentées par l'administration concomitante de médicaments à effet bêta (tels que les glucocorticoïdes, les hormones stéroïdiennes de croissance, le danazol, les bêta-2 agonistes, le ritodrine, salbutamol, terbutaline) et les insulines.

Les sulines peuvent être diminuées par l'administration concomitante de médicaments à effet bêta (tels que les hypoglycémants oraux, les insulines (l'acide acétylsalicylique) certains inhibiteurs de la monoamine oxydase), ou de l'enzyme de conversion de l'insuline (les bêta-bloquants ou l'alcool).

La somatostatine (tels que lanréotide, octreotide) peut augmenter soit l'insuline, soit l'insuline.

INSULET® ne doivent pas être mélangées avec d'autres insulines produites par d'autres fabricants ou avec l'insuline d'origine animale.

Parlez à votre médecin ou à votre pharmacien si

de perte de connaissance ou fréquence

injection de glucose devra être réalisée d'une manière

ion au glucagon, mais il pourra être nécessaire de renseigner

traitée, il peut que perte de connaissance soit toujours diabétique. Il n'y a aucun moyen de prévenir l'hypoglycémie.

D'OMISSION

de glycémie peut compenser l'hypoglycémie.

apparaissent progressivement. Ces symptômes suivants : polyurie (envie fréquente d'uriner), d'appétit, nausées, vomissements, sommeil, rougeur et sécheresse buccale et cutanée, odeur d'haleine. Les symptômes graves sont une respiration et un pouls rapide.

8500

Sotema

Fabriqué par / Manufactured by
Laboratoires SOTHEMA
P.O. Box N° 1, 20180 Soukoura - Maroc

INSULET MIX 30
100 U/ml. Flacon 10 ml
Suspension injectable
AMM N° 153 DMP/21

Remboursable AMG



6 118000 021070



INSULET® RAPIDE 100 UI/ml, solution injectable

INSULET® MIX 30 100 UI/ml, suspension injectable

INSULET® NPH 100 UI/ml, suspension injectable

de l'alcool :

suline pourront varier. La prise d'alcool à des hypoglycémies.

vantage d'exercice que d'habitude : suline diminuent généralement si vous faites de l'exercice.

meilleur des mesures à prendre en cas

avant de partir en voyage à l'étranger : de vous rendre à l'étranger, pensez à en parler avec votre médecin, pharmacien ou infirmier. Le décalage horaire peut contraindre à modifier vos heures de repas par rapport à vos heures habituelles.

LAITEMENT

Si vous prévoyez de l'être, vous devez parler avec votre médecin pour discuter de vos options pour contrôler votre diabète.

Il est recommandé de mesurer régulièrement votre glycémie. Les préparations d'INSULET® doivent être administrées par injection sous-cutanée (sous la peau). Elles peuvent, si votre médecin vous l'a prescrit, être injectées dans un muscle.

Les préparations d'INSULET® ne doivent jamais être injectées par voie intraveineuse à l'exception d'INSULET® RAPIDE. Seul un médecin pourrait dans certaines conditions pratiquer l'injection par voie intraveineuse d'INSULET® RAPIDE.

Si vous changez de type d'insuline (passage par exemple, d'une insuline animale à une insuline humaine) il sera nécessaire d'effectuer un changement de dose. Ce changement doit être effectué lors de la première injection ou progressivement sur plusieurs semaines ou plusieurs mois.

vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, même s'il s'agit d'un médicament obtenu sans ordonnance.

COMMENT UTILISER CE MEDICAMENT

POSOLOGIE, FREQUENCE ET DUREE DU TRAITEMENT, MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION

Se conformer strictement à l'ordonnance de votre médecin.

Suivez attentivement les conseils de votre médecin et/ou équipe de diabétologie concernant le type, la dose et l'heure d'administration de votre insulinine, la surveillance de la glycémie, le régime et l'activité physique afin d'assurer un bon équilibre de votre diabète.

Il est recommandé de mesurer régulièrement votre glycémie. Les préparations d'INSULET® doivent être administrées par injection sous-cutanée (sous la peau). Elles peuvent, si votre médecin vous l'a prescrit, être injectées dans un muscle.

Les préparations d'INSULET® ne doivent jamais être injectées par voie intraveineuse à l'exception d'INSULET® RAPIDE. Seul un médecin pourrait dans certaines conditions pratiquer l'injection par voie intraveineuse d'INSULET® RAPIDE.

Si vous changez de type d'insuline (passage par exemple, d'une insuline animale à une insuline humaine) il sera nécessaire d'effectuer un changement de dose. Ce changement doit être effectué lors de la première injection ou progressivement sur plusieurs semaines ou plusieurs mois.

Préparation :

Une asepsie rigoureuse doit être respectée.

INSULET® Rapide est une solution. Vous ne le verrez pas mais il a l'apparence de l'eau.

Le liquide doit être transparent, incolore et exempt de particules. Vérifiez-le avant chaque injection.

INSULET® NPH et MIX 30 : avant utilisation, plusieurs fois entre la paume des mains les flacons pour remettre l'insuline en suspension, jusqu'à ce qu'il y ait un aspect uniformément trouble ou laiteux. Si cela n'est pas obtenu, répéter la procédure ci-dessus jusqu'à ce que le contenu du flacon soit bien mélangé. Ne振e pas l'insuline dans l'air car la formation d'une mousse peut empêcher la mesure exacte de la dose.

Examinez les flacons régulièrement et ne pas les utiliser si la suspension présente des flocons ou si des particules blanches restent collées au fond ou sur les parois, ou si elles donnent un aspect givré.

Si vous devez mélanger deux types d'insuline :

Commencer par aspirer l'insuline à action rapide dans une seringue, afin d'éviter la contamination du flacon de préparation à durée d'action plus longue. Il est alors possible d'effectuer l'injection immédiatement après le mélange. Il est également possible d'utiliser des seringues d'INSULET® RAPIDE et d'INSULET® NPH pour administrer la quantité requise de chaque préparation.

Injection

Injecter la dose correcte d'insuline en suivant les instructions de votre médecin ou de votre infirmier.

L'administration sous-cutanée peut être effectuée dans les bras, les cuisses, les fesses ou l'abdomen. Demander l'avis de votre médecin.

Les points d'injection doivent varier afin de ne pas faire de point d'injection plus d'une fois par mois.

N'utiliser les aiguilles qu'une fois. Jeter les aiguilles de manière à ne pas provoquer d'accident. Les aiguilles doivent être partagées. Les flacons peuvent être utilisés jusqu'à ce qu'ils soient vides, puis convenablement jetés.

CONDUITE A TENIR EN CAS DE SURDOSES

Si vous avez injecté une dose trop importante, vous risquez de faire une hypoglycémie.

Les premiers symptômes d'hypoglycémie peuvent apparaître rapidement. Les symptômes possibles sont : sueurs froides, pâleur et froideur cutanée, nervosité ou tremblement, sensation d'anxiété, faiblesse inhabituelle, confusion, difficultés de concentration, sensation de faim excessive, troubles visuels, maux de tête, nausées ou rythme cardiaque accéléré. Ces symptômes peuvent conduire, en l'absence de traitement, à une hypoglycémie.

Il convient dans ce cas de faire le traitement prescrit par votre médecin.

T UTILISATEURS DE MACHINES

La concentration et vos réflexes peuvent être diminués par une hypoglycémie. Vous devez y penser dans les situations où vous pourriez mettre votre vie en danger ou celle d'autres personnes, comme la conduite d'un véhicule ou l'utilisation de machines.

Parlez à votre médecin sur vos capacités à conduire.

Les symptômes d'hypoglycémie, tels que les récurseurs d'hypoglycémie diminués ou

MEDICAMENTEUSES ET AUTRES

autres médicaments :

Les sulines peuvent être augmentées par l'administration concomitante de médicaments à effet bêta (tels que les glucocorticoïdes, les hormones stéroïdiennes de croissance, le danazol, les bêta-2 agonistes, le ritodrine, salbutamol, terbutaline) et les inhibiteurs de la monoamine oxydase.

Les sulines peuvent être diminuées par l'administration concomitante de médicaments à effet bêta (tels que les hypoglycémants oraux, les sulfamates (l'acide acétylsalicylique) certains inhibiteurs de la monoamine oxydase), ou de l'enzyme de conversion de l'angiotensin II (ACE) ou les bêta-bloquants ou l'alcool.

La somatostatine (tels que lanréotide, octreotide) peut augmenter soit la suline, soit la somatostatine, soit la suline.

INSULET® ne doivent pas être mélangées avec d'autres préparations ou d'autres fabricants ou avec une suline d'origine animale.

Parlez à votre médecin ou à votre pharmacien si

de perte de connaissance ou fréquence d'absence.

La prise de glucose devra être réalisée dans une situation de réalisation.

La prise de glucose devra être réalisée dans une situation de réalisation.

La prise de glucose devra être réalisée dans une situation de réalisation.

La prise de glucose devra être réalisée dans une situation de réalisation.

La prise de glucose devra être réalisée dans une situation de réalisation.

La prise de glucose devra être réalisée dans une situation de réalisation.

La prise de glucose devra être réalisée dans une situation de réalisation.

La prise de glucose devra être réalisée dans une situation de réalisation.

La prise de glucose devra être réalisée dans une situation de réalisation.

8500

Sothema

Fabricé par / Manufactured by
Laboratoires SOTHEMA
P.O. Box N° 1, 20180 Soukoura - Maroc

INSULET MIX 30
100 U/ml. Flacon 10 ml
Suspension injectable
AMM N° 153 DMP/21

Remboursable AMG



6 118000 021070

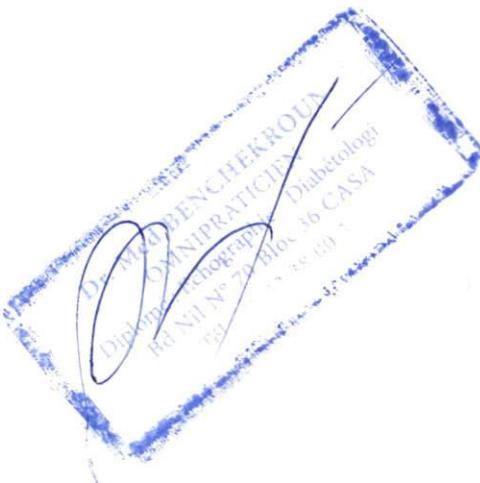
apparaissent progressivement. Ces symptômes suivants : polyurie (envie fréquente d'uriner), envie d'appétit, nausées, vomissements, sommeil réduit, rougeur et sécheresse buccale et cutanée, œdème de l'haleine. Les symptômes graves sont une respiration et un pouls rapide.

03 Sept 2020

Gadhi fatma

Hs A/C

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES SALIMA
Dr. Zohir Mahi
N° 9, Boulevard Al Joulane, Salima 2
Ben Msik Casablanca
Tél: 05 22 55 51 89



مختبر التحاليل الطبية السالمية

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES SALMIA

DR. ZOHIR MAHI

Ancien Biogiste à l'Hôpital CHU-Casablanca

Diplômé d'Etude Spécialisé en Immunologie

Hematologie - Bacteriologie - Virologie

Biochimie - Parasitologie - Mycologie



د. زهير ماحي

إحصائي سابق

بالمركز الإستشفائي ابن رشد بالدار البيضاء

الكيمياء الحيوية - أمراض الدم - علم الميكروبات

علم الفيروسات - علم الطفيليات - علم الفطريات

علم المناعة - الأنابيب البيولوجي

CASABLANCA le: 08/09/2020

FACTURE N° 2414/20

Médecin

Docteur MED BENCHAKROUN

Nom du patient

MME EL HABCHI FATNA

Examens

- HBA1C

Cotation

B 120

Montant

120,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de: CENT VINGT DIRHAMS

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES SALMIA
Dr. Zohir Mahi
N° 9, Boulevard Al Joulane, Salmia 2, Ben Msik Casablanca
Tél: 05 22 55 51 11

Horaires d'ouverture

Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30, Le Samedi de 8h à 12h30

N°9, Boulevard Al Joulane, Salmia 2, Ben Msik - Casablanca - Tél/Fax : 05 22 55 51 89

Email : laboratoire.salmia2@gmail.com

IF : 40438912 - INPE : 093061497 - ICE : 001621359000086

Prélèvement à domicile sur RDV : 06 64 08 10 80

مختبر التحاليل الطبية السالمية

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES SALMIA

DR. ZOHIR MAHI

Ancien Biogiste à l'Hôpital CHU-Casablanca

Diplômé d'Etude Spécialisé en Immunologie

Hematologie - Bacteriologie - Virologie

Biochimie - Parasitologie - Mycologie



د. زهير ماحي

إحیائی سابق

بالمركز الاستشفائي ابن رشد بالدار البيضاء

الكيمياء الحيوية - أمراض الدم - علم الميكروبات

علم الفيروسات - علم الطفيلييات - علم الفطريات

علم المناعة - الأنابيب البيولوجي

Prélèvement du : 08/09/2020 à 09:37

Résultats édités le: 08/09/2020



MME EL HABCHI FATNA

Dossier N° 20I190

Prescripteur: Docteur MED BENCHAKROUN

Page: 1/1

BIOCHIMIE SANGUINE (Roche-cobas c311)

HEMOGLOBINE GLYQUEE HbA1c : 8,40 % (*) 4,00 à 6,00 %

(HPLC)

interprétation HbA1C chez un diabétique

4-6%: très bon équilibre glycémique

6.1-8%: bon équilibre glycémique

>8%: mauvais équilibre glycémique

Total de pages: 1

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES SALMIA
Dr. Zohir Mahi
N° 9, Boulevard Al Joulane , Salmia 2
Ben Msik Casablanca
Tél: 05 22 55 51 89

Horaires d'ouverture

Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30, Le Samedi de 8h à 12h30

N°9, Boulevard Al Joulane, Salmia 2, Ben Msik - Casablanca - Tél/Fax : 05 22 55 51 89

Email : laboratoire.salmia2@gmail.com

IF : 40438912 - INPE : 093061497 - ICE : 001621359000086

Prélèvement à domicile sur RDV : 06 64 08 10 80